

Image not found or type unknown



Modification du règlement de copropriété datant de 2000

Par **pelic**, le **28/08/2009** à **16:40**

Bonjour, un copropriétaire propose de modifier le règlement de copropriété de notre lotissement de 12 maisons individuelles avec parties communes : espaces verts , voirie, éclairage public , représentant l'essentiel des charges avec les honoraires du syndic. Il souhaite en effet pouvoir ouvrir un passage direct vers un chemin communal alors que l'accès aux lots se fait actuellement par 2 allées internes. Si nous rétrocédons les parties communes à la municipalité dès la 10ème année , quels seraient les avantages et les contraintes éventuelles ? Pourront nous conserver un syndic et comment seraient gérées les charges communes SVP ?